

ALLIANCE NATIONALE POUR LE CHANGEMENT

A N C

51, Rue 73, Aguiarkomé 06 BP 6123 Tél. : 22 41 20 89 Lomé, Togo www.anctogo.com Email : secgen@yahoo.fr

31 décembre 2011

Message de vœux du Président National

Mes chers compatriotes,

Au seuil de l'année nouvelle, je voudrais, au nom de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et en mon nom personnel, souhaiter à chacun de vous et à vos familles respectives, une bonne et heureuse année 2012. Je forme le vœu ardent que 2012 soit pour nous tous, une année paisible et riche de promesses, une année décisive pour le règlement juste et durable de la crise togolaise.

En effet, la crise sociopolitique, qui mine notre pays depuis des décennies, n'a pas épargné l'année 2011 qui s'achève. Au contraire, cette crise s'est aggravée du fait de diverses situations scabreuses et chaotiques créées par le régime RPT.

En 2011, le climat politique a été empoisonné par le manque de volonté de mettre en œuvre les réformes politiques, par la conduite calamiteuse de l'importante question de la réconciliation nationale et par le refus de réintégrer à l'Assemblée nationale les neuf députés ANC, malgré les décisions pertinentes de l'Union Interparlementaire (UIP) et l'arrêt de la Cour de Justice de la CEDEAO.

La violation de la Constitution et des lois, l'instrumentalisation des institutions, la violation des droits et libertés, l'impunité, le pillage systématique des ressources nationales et la corruption ont continué d'affecter gravement la vie des Togolais.

Les actes de torture et les procès iniques, notamment dans les affaires Kpatcha Gnassingbé et co-accusés, Bertin Agba, ReDéMaRe, les poursuites judiciaires injustement intentées à la presse, la fermeture arbitraire de certaines radios, les intimidations et menaces de tout genre à l'encontre des journalistes, les répressions sanglantes de manifestations pacifiques à Lomé et à l'intérieur du pays, les violences et voies de fait exercées sur les dirigeants ainsi que sur les militants et sympathisants du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC), les arrestations et détentions arbitraires, les meurtres et assassinats de citoyens, dont des hommes politiques, ont contribué à maintenir un climat de peur, d'insécurité et de terreur délibérément entretenu par le pouvoir RPT.

Mes chers compatriotes,

C'est dans ce contexte difficile qu'est intervenue la célébration du 1^{er} anniversaire de la création de l'ANC, le 10 octobre 2011. Je tiens à renouveler les vifs remerciements du Bureau National à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin, au succès de la Fête de l'ANC.

Au cours de cette première année d'existence, et dans un environnement hostile au libre exercice des activités des partis politiques, l'ANC a entrepris la première tournée générale de ses fédérations dans les cinq régions du pays. Cette tournée, qui s'est déroulée dans la période du 26 avril au 19 décembre 2011, a permis au Bureau National de s'assurer de la bonne implantation du parti au plan national, de partager, avec les responsables fédéraux et cantonaux, diverses informations stratégiques et de les instruire des actions de sensibilisation et de mobilisation des populations autour des valeurs et objectifs de l'ANC, à savoir : l'instauration de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance dans notre pays.

C'est également au cours de cette année 2011, que nous avons, de concert avec nos partenaires du FRAC, et avec le soutien résolu des populations togolaises, poursuivi une lutte âpre et sans relâche contre la violation des droits et libertés de tous les citoyens de ce pays sans distinction aucune et contre la violation de la Constitution et des lois de la République.

La condamnation de l'Etat du Togo par la Cour de Justice de la CEDEAO, le 07 octobre 2011, dans l'affaire qui l'oppose aux neuf députés ANC, est une étape essentielle de cette lutte. C'est une victoire politique capitale pour les populations togolaises mobilisées, car elle met à nu le rôle clé joué par la Cour Constitutionnelle dans la conservation frauduleuse du pouvoir par le régime RPT. La Cour constitutionnelle est donc disqualifiée et ne doit plus assumer aucune mission électorale.

Cet arrêt réduit à néant les velléités du pouvoir en place de se prévaloir d'une majorité truquée, acquise frauduleusement, pour modifier à sa guise la Constitution de notre pays.

Dans son refus obstiné d'exécuter l'arrêt de la Cour de Justice de la CEDEAO, l'Etat du Togo a fait parvenir, le 12 décembre 2011, aux neuf députés ANC, par l'intermédiaire de leur avocat, neuf bons de trésor de trois millions CFA chacun.

Bien évidemment, les neuf députés ANC ont retourné ces bons au Trésor public, pour empêcher le gouvernement de se prévaloir de son interprétation abusive de l'arrêt de la Cour, selon laquelle son exécution complète se réduit uniquement au paiement de trois millions de F.CFA à chacun des neuf députés.

Il faut l'affirmer avec fermeté, cette condamnation montre sans ambiguïté que la décision de la Cour Constitutionnelle, qui remplace à l'Assemblée nationale, neuf députés révoqués, est une forfaiture. Il est donc clair que ces députés de substitution, qui occupent illégalement neuf sièges à l'Assemblée nationale, ne sont pas à leur place. Ils ne sont donc aucunement habilités à prendre part au débat parlementaire et ne sauraient en aucune manière, voter des modifications de la Constitution !

C'est le lieu de déplorer les manœuvres perverses qui ont conduit à créer, en lieu et place d'un cadre consensuel pour un dialogue politique structuré et transparent, une structure de diktat dénommée "*CPDC rénové*", qui n'a aucune légitimité, aucune représentativité, donc totalement disqualifiée pour mener des réformes qui engagent la nation.

Il est inacceptable que pour imposer son diktat à tout le pays, le régime RPT, lui-même en mal de légitimité, tente de faire adopter par l'Assemblée nationale, les conclusions d'un "*CPDC*" sans légitimité ni représentativité, en s'appuyant sur des structures, notamment des partis et associations, pour lesquels la politique consiste uniquement à participer tous les cinq ans à un simulacre de dialogue et sur une majorité parlementaire tout aussi illégitime parce que truquée et acquise frauduleusement.

Mes chers compatriotes,

Comme vous pouvez le constater, les défis auxquels nous sommes confrontés sont multiples mais exaltants. C'est ensemble que nous devons les relever. Aucun citoyen ne doit être indifférent ni assister en spectateur à la destruction de notre bien commun, le Togo, par l'incurie notoire du régime RPT.

Notre continent a connu en 2011, d'importants bouleversements politiques qui ont abouti à la chute de plusieurs dictatures emportées par des soulèvements populaires.

Nous devons tirer toutes les leçons de ces événements qui nous rappellent que quels que soient leur enracinement et leur longévité, les dictatures ne peuvent résister à la lutte que mène le peuple pour s'affranchir de l'oppression.

Voilà pourquoi, je réitère notre appel à la mobilisation générale de toutes les forces vives de la nation ainsi que des compatriotes de la diaspora, pour œuvrer ensemble avec le FRAC et ses alliés, à la libération du Togo et à la réalisation de l'alternance et du changement qui permettront d'instaurer l'Etat de droit, la démocratie et la bonne gouvernance dans notre pays.

Aujourd'hui, après la tournée générale des fédérations qui nous a permis de parcourir le territoire national, nous voudrions saluer nos populations des villes et des campagnes, notamment les femmes et les jeunes, pour leur détermination à mettre un terme à 45 ans de dictature au Togo.

En effet, cette tournée nous a donné l'occasion de constater, avec fierté et satisfaction, que de Lomé à Cinkassé et de Glito (préfecture d'Anié) à Djarkpanga (sous-préfecture de la Plaine de Mô), de Kpékplémé (Moyen-Mono) à Nano (Tandjoaré) et de Sérégbéné (Akébou) à Gando (Oti), la peur et la torpeur quittent le cœur des Togolais. Nos populations démunies, spoliées, exploitées, fragilisées et quotidiennement exposées à toutes les tragédies, ont conscience des dégâts considérables causés à notre pays par le tribalisme et le régionalisme, l'arbitraire et l'injustice, la mal gouvernance et les violations répétées des droits et libertés ainsi que de la Constitution et des lois.

Nos populations crient leur colère, elles crient la souffrance des mères de famille, elles crient la détresse d'une jeunesse sans emploi et sans perspectives. Elles expriment ouvertement une soif d'alternance et de changement, convaincues que seuls l'alternance et le changement sont susceptibles d'offrir de meilleures conditions de vie, face à la faillite générale de l'Etat.

Une faillite dont le régime RPT est seul responsable, une faillite qui entretient la misère et la pauvreté, une faillite qui accroît les inégalités et les tensions sociales, une faillite qui contraint élèves, étudiants et travailleurs à organiser diverses manifestations pour revendiquer leurs droits.

Je voudrais ici, réaffirmer le plein soutien de l'ANC aux revendications légitimes des élèves, des étudiants et des travailleurs. Nous demandons une fois encore au gouvernement, de mettre fin à la répression policière et aux manœuvres de division ethnique, d'assurer la prise en charge complète des étudiants mutilés, de prendre en compte sans faux-fuyant les revendications estudiantines et de tout mettre en œuvre pour éviter aux étudiants une année blanche. Il suffirait pour cela, de réduire le train de vie de l'Etat, notamment, les dépenses fantaisistes et futiles de la présidence de la République.

Mes chers compatriotes,

L'année 2012 est constitutionnellement une année de renouvellement de l'Assemblée nationale. Nous devons prendre conscience de l'enjeu des prochaines élections législatives et nous y préparer en mettant tout en œuvre pour nous inscrire, le moment venu, sur les listes électorales.

Je voudrais vous rassurer. N'ayez pas peur ! N'ayons plus peur ! Notre pays doit résolument rompre avec la chaîne des élections frauduleuses. Nous devons donc nous rassembler et nous battre ensemble afin de mettre définitivement en place au Togo, un cadre électoral stable et transparent, équitable et démocratique, qui sera déterminant pour la tenue des prochaines élections. La réconciliation nationale, la stabilité et la paix dans notre pays en dépendent.

A cet égard, nous appelons la communauté internationale à tirer tous les enseignements des situations dramatiques que vivent nos pays avant, pendant et après les élections, afin de leur apporter une assistance électorale avisée, plus complète, plus sereine et plus conséquente.

Je voudrais, pour terminer, vous renouveler à tous, mes vœux de paix et de bonheur pour l'année 2012.

Dieu vous bénisse et bénisse notre cher pays le Togo !

Lomé, le 31 décembre 2011

Jean-Pierre FABRE